



PRÉFET  
DE LA GIRONDE

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde

Arcachon, le 02 mars 2015

Service Maritime et Littoral

**AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 06/2015**

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que le remorquage de conduites de dragage s'effectuera

**du 02 au 23 mars 2015**

du Port de la Vigne – commune de Lège Cap-Ferret – vers la jetée du Moulleau – commune d'Arcachon – et du port de la Vigne vers le port d'Arcachon et du port d'Arcachon vers le Lapin Blanc – commune de la Teste de Buch.

Ce remorquage nécessite l'intervention du remorqueur « SIBA II ». La longueur des canalisations remorquées est d'environ 200 m. Chaque extrémité de ces canalisations sera matérialisée par une bouée cylindrique blanche.

Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximité de ces zones.

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics  
Bénédicte GUERINEL  
Chef de l'Unité Gestion de l'Espace  
Maritime et Littoral